

EN DATE DU 31 MARS 2024

APERÇU DU FONDS

L'objectif de placement du FNB First Asset est de tenter d'obtenir un rendement global à long terme qui consiste en un revenu régulier et une plus-value du capital à long terme à partir d'un portefeuille géré activement et composé principalement de titres de fiducies de placement immobilier, de sociétés exploitantes du secteur immobilier et d'entités offrant des services relatifs à l'immobilier du Canada. Jusqu'à 30 % de la valeur liquidative du fonds peut être investie dans des titres de capitaux propres d'émetteurs qui ne sont pas du Canada

PROFIL DU FONDS

Date de création	Novembre 2004
Total des actifs nets (\$CA) En date du 03-28-2024	495,7 millions \$
VLPP	16,1255 \$
Cours du marché	16,1500 \$
RFG (%) En date du 12-31-2023	0,87
Frais de gestion (%)	0,75
Parts en circulation En date du 2024-04-15	30 596 068
Catégorie d'actif	Actions sectorielles
Devise	\$CA
CUSIP	12554R105
Fréquence des distributions	Mensuelle
Dernière distribution	0,0675 \$

Niveau de risque¹



À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

À L'investisseur
Qui :

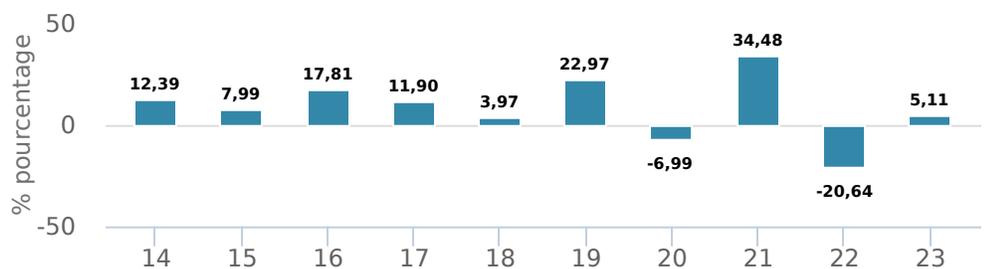
- Cherchent À Investir Dans Des Actions Canadiennes De Sociétés Du Secteur De L'immobilier
- Souhaitent Tirer Parti D'un Potentiel De Revenu Élevé
- Veulent Obtenir Un Flux De Revenus Mensuel Régulier
- Ont Une Tolérance Au Risque Qui Est Moyenne

RENDEMENTS²

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)



Rendement par année civile



Rendements composés annuels moyens

CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
1,62 %	1,70 %	1,62 %	11,86 %	2,71 %	2,23 %	2,62 %	7,55 %	8,96 %

*Depuis la date de création

HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS³

Date de paiement	Total	Date de paiement	Total
03-21-2024	0,0675	10-24-2023	0,0675
02-22-2024	0,0675	09-22-2023	0,0675
01-24-2024	0,0675	08-24-2023	0,0675
12-20-2023	0,0675	07-24-2023	0,0675
11-23-2023	0,0675	06-23-2023	0,0675

GESTIONNAIRES



Lee Goldman



Chris Couprie

EN DATE DU 31 MARS 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁴

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Unités de fiducies de revenu	80,06	Immobilier	90,56	Canada	89,48
Actions canadiennes	8,83	Soins de santé	6,94	États-Unis	10,51
Actions américaines	8,61	Espèces et quasi-espèces	2,36	Autres	0,01
Espèces et équivalents	2,36	Revenu fixe	0,13		
Obligations de sociétés étrangères	0,13	Autres	0,01		
Autres	0,01				

PRINCIPAUX TITRES

	Secteur	(%)
1. RioCan REIT - parts	Fiducie de placement immobilier	5,50 %
2. Granite REIT - parts	Fiducie de placement immobilier	5,47 %
3. Dream Industrial REIT - parts	Fiducie de placement immobilier	5,40 %
4. Boardwalk REIT - parts	Fiducie de placement immobilier	5,39 %
5. Chartwell Retirement Residences - parts	Services de soins de santé	5,38 %
6. Killam Apartment REIT - parts classe A	Fiducie de placement immobilier	5,25 %
7. Canadian Apartment Properties REIT - parts	Fiducie de placement immobilier	5,05 %
8. InterRent REIT - parts	Fiducie de placement immobilier	4,90 %
9. First Capital REIT - parts	Aménagement immobilier	4,84 %
10. Minto Apartment REIT - parts	Fiducie de placement immobilier	4,36 %
11. Choice Properties REIT - parts	Fiducie de placement immobilier	3,97 %
12. Flagship Communities REIT - parts	Fiducie de placement immobilier	3,82 %
13. Crombie REIT - parts	Fiducie de placement immobilier	3,80 %
14. CT REIT - parts	Fiducie de placement immobilier	3,11 %
15. H&R REIT - parts	Fiducie de placement immobilier	3,04 %

Remarque : Les données fournies ci-dessus doivent être analysées en tenant compte des dénis de responsabilité apparaissant à la page prochaine.

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les investissements dans les fonds négociés en bourse (FNB) peuvent être assortis de commissions, de frais de gestion et d'autres frais. Habituellement, vous payez des frais de courtage à votre courtier si vous achetez ou vendez des parts d'un FNB sur une bourse canadienne reconnue. Si les parts sont achetées ou vendues sur ces bourses canadiennes, les investisseurs pourraient payer plus que la valeur liquidative courante lorsqu'ils achètent les parts du FNB et recevoir moins que la valeur liquidative courante lorsqu'ils les vendent. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Des renseignements importants sur les fonds négociés en bourse figurent dans leurs prospectus respectifs. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le Fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire les rendements. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et le rendement passé pourrait ne pas se répéter.

³ Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.

⁴ Portfolio allocations will fluctuate over the life of the ETF as the portfolio holdings and market value of each security changes. The portfolio manager(s) may change the portfolio allocations in some or all of the sectors.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

FNB de FPI canadiennes CI (RIT) a d'abord été lancé le 15 novembre 2004 comme un fonds de placement à capital fixe coté à la Bourse de Toronto, puis, le 14 juillet 2015, il a été converti en fonds négocié en bourse. La performance indiquée est celle du fonds à capital fixe depuis son lancement. À la suite de cette conversion et de l'approbation des porteurs de parts, les frais de gestion annuels payables par le Fonds à CI Investments Inc., à titre de gestionnaire, ont été réduits de 1,05 % à 0,75 % de la valeur liquidative par part, et certains changements ont été apportés aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions afférents au Fonds. Entre autres changements importants, le Fonds pourra investir jusqu'à 30 % de son portefeuille dans des titres immobiliers cotés dans des bourses étrangères et il ne pourra plus avoir recours à l'effet de levier. Si ces changements avaient été en vigueur avant cette date, il est possible que le rendement du Fonds ait été différent.

Les fonds négociés en bourse (FNB) CI sont gérés par Gestion mondiale d'actifs CI est une filiale de Financière CI Corp. (TSX : CIX). Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de CI Investments Inc.

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2024. Tous droits réservés.